

Cursus de formation

formation initiale

Formation commune de base (FCB) - 15 h

Dirigeant / Animateur / Accompagnant Sportif

Connaissance FFRS, sécurité, Sport Senior Santé ©, cursus de formation

5 séances de participation à l'animation (mises en situation) en club

Module 1 (M1)*

25 h Techniques d'animation des APS

Animateur stagiaire
20 h de mises en situation en club

10 h de participation à l'animation (mises en situation) en club

Formation accompagnant sportif *- 25 h

Techniques d'animation des activités de proximité

OBTENTION DU BREVET ***

ACCOMPAGNANT SPORTIF

INSTRUCTEUR FÉDÉRAL

105 h

3 stages (35 h) de formation : appropriation des contenus de formation, méthodes pédagogiques, rôle de l'instructeur + participation à l'encadrement de stages FCB, M1, M2

Module 2 (M2) - 14 à 50 h **

Approfondissement des techniques d'animation spécifiques à l'activité

OBTENTION DU BREVET ***

ANIMATEUR FÉDÉRAL

- * Sous réserve d'avoir les prérequis techniques
- ** Selon les disciplines
- *** Sous réserve d'avoir le PSC1 en cours de validité

formation continue

Animateur – Accompagnant sportif

De 7 h à 21 h

Rappels sécuritaires / Perfectionnement technique / Développement des compétences